



Administration Communale d'Esch-sur-Sûre
1, an der Gaass L-9150 Eschdorf
www.esch-sur-sure.lu

Avis au public

Conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le public est informé que par délibération du 24 mars 2023, approuvée par le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics le 13 avril 2023 et par la Ministre de l'Intérieur le 18 avril 2023, no de référence 322/23/CR 842xe15a5, le conseil communal d'Esch-sur-Sûre a confirmé:

- a) le règlement du 10 février 2023 du collège des bourgmestre et échevins portant sur une réglementation temporaire de la circulation à Heiderscheid;
- b) le règlement du 10 février 2023 du collège des bourgmestre et échevins portant sur une réglementation temporaire de la circulation à Neunhausen;
- c) le règlement du 6 mars 2023 du collège des bourgmestre et échevins portant sur une réglementation temporaire de la circulation à Eschdorf.

Le texte intégral des règlements est à la disposition du public au secrétariat communal.

Eschdorf, le 24 avril 2023
Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
le Secrétaire, le Bourgmestre,

Date d'affichage: 26 avril 2023